

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
04/05/2021

Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 7
Nombres de membre Absents : 4
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 10

Date Affichage
04/05/2021

Séance du 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un les onze mai à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : BRILLARD M., DABOUIS N., DOMINGO J.D, LAUBRAY. J, MIRAN P, PICHEYRE V.,
Absents excusés : BADIE F., CORREIA J., PUJOL D.
Procuration : BADIE F. à BRILLARD M., PUJOL D à MIRAN P. VAILLS S à P. PETITQUEUX .

Objet de la Délibération : TARIF COURT DE TENNIS A FORMIGUERES

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de délibérer sur le tarif applicable pour la location du court de tennis à Formiguères.

En effet jusqu'à présent le court de tennis était loué mais les encaissements étaient effectués par l'Association Culture et Loisirs, une régie va être créée sur la commune réservées aux encaissements de la location des courts de tennis.

Le tarif proposé est de 5€/heure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE, à l'unanimité,**

DE FIXER le prix de la location du court de tennis à 5€/heure.
Après en avoir délibéré à l'unanimité des voies exprimées,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 11 Mai 2021

Le Maire,
PETITQUEUX Philippe.

